

Luxembourg, le 17 juin 2020

Réaménagement de la place de Paris Réalisation des travaux en trois phases



Le futur aménagement de la place de Paris est le fruit d'une consultation publique et de plusieurs réunions organisées par la Ville de Luxembourg avec les riverains. Madame Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, a présenté le lundi 10 février 2020 les conclusions de cette participation citoyenne et les plans d'aménagements futurs.

La place de Paris réaménagée, sera une place où s'organisent des marchés hebdomadaires, des fêtes locales et des événements culturels et où il sera agréable de se promener à pied ou à vélo, de s'arrêter sur un banc, sous un arbre, près de la fontaine sèche,

Les travaux sont réalisés à partir du lundi 15 juin (côté pair), respectivement à partir du lundi 22 juin (côté impair), par Luxtram dans le cadre de la mise en place du tronçon en direction de la Gare centrale de la ligne de tramway.

Une attention particulière sera apportée à la réalisation des travaux dans le respect de tous et notamment des riverains et commerces de proximité. Luxtram veille, avec les services de la Ville de Luxembourg et de l'État, à minimiser les nuisances et limiter les impacts sur les flux de circulation.

